

L'AVENIR



DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN SOCIALISTE

LE NUMÉRO
5
CENTIMES

LE NUMÉRO
5
CENTIMES

ANNONCES :

Annonces anglaises... la ligne 2 fr.
Réclamations... — 3
Chroniques locales... — 4
Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal
11, rue Quatre-Chapeaux

ADMINISTRATION & REDACTION :

70, Cours de la Liberté, 70
LYON

ABONNEMENTS :

3 mois 6 mois 1 an
Lyon et départ^s limitrophes. 5 f. 10 f. 20 f.
Pour les autres départ^s.... 6 f. 12 f. 24 f.
(Etranger : port en sus)
Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 du mois

N° 64
L'Avénir de Lyon
BON D'ACHAT
3 Novembre 1884

Ce Bon doit être détaché tous les jours et conservé.

LETTRES POLITIQUES

La Liberté politique en 1884

Qu'y a-t-il de plus bonapartiste que les Bonaparte ?
— L'opportunisme.
Ils vous ont des façons d'enlever les individus, de les séquestrer quelque temps, très longtemps parfois, puis de leur dire :
— Ce n'est rien : on s'est trompé. A une autre fois !
Vous croyiez que la lettre de cachet avait disparu avec la Bastille, bons innocents qui vous pâmiez au souvenir de 1789 et de ses principes ! Regardez un peu ce que les pitres de la farce opportuniste en font, des principes de 89 !
Ainsi, à Lyon, à St-Étienne, sous prétexte de l'explosion de bombes en ferblanc, sur la confection desquelles Waldeck et ses sbires n'ont pas besoin de renseignements, on enlève à leurs familles de malheureux travailleurs qui ont l'audace de ne pas admirer la politique de l'illustre Ferry, et, après les avoir promenés de procureurs en juges d'instruction, on les relâche comme on les a coffrés, sans leur dire pourquoi.
Mais enfin ce sont là des procédés politiques qu'ont toujours employés tous les gouvernements autoritaires. Ne nous étonnons pas que Ferry recommence Piétri, Guizot ou Polignac.
Seulement il a trouvé le moyen de les dépasser : c'est un homme si malin, sous ce rapport ! On vous crée assassin, aujourd'hui, quand vous déplaitez à un policier.
Le chef de la sûreté Kuehn imagine que l'horloger de Montreuil, Pel, dont la bonne a disparu, doit avoir tué sa bonne.
Pourquoi ? Il ne saurait pas le dire. Mais il a cette idée-là, cet homme.
Et alors on enferme l'horloger à Mazas, pour examiner un peu si par hasard il n'aurait pas un assassinat à se reprocher. Même, pendant qu'on y est, on l'accuse de deux assassinats : Sa femme est morte, il a dû la tuer ? — Vous allez bien, messieurs les policiers ! Mais admettons que demain, tout-à-l'heure, on va établir le crime de cet homme : actuellement, pour quel motif l'avez-vous en votre pouvoir, incarcéré, au secret ? Vous ne savez rien !!!
Cette façon d'agir qui consiste à arrêter un citoyen pour un crime qu'il a pu commettre, sans qu'on sache seulement s'il y a eu crime, c'est donc là ce que vous appelez notre « liberté individuelle » ! Avant 1789 ou à présent encore, dans des pays très arriérés et très autocratiques, on pouvait concevoir de semblables procédés. Mais comment ne pas protester contre des tentatives de cette sorte ?
Depuis le jour où Pel a été arrêté, la police le détient arbitrairement. On n'avait pas encore vu jeter un homme en prison avant que l'existence même du crime dont on l'accuse fut démontrée. Que diriez-vous si l'on découvrait que sa prétendue victime porte parfaitement ?

Je ne dis pas même que cela soit probable ; c'est possible, et cette possibilité suffit.
Il ne s'agirait pas alors d'une simple erreur judiciaire, dont les conséquences peuvent pourtant être si terribles.
La nature humaine est malheureusement faillible. Un délit a été commis, on en accuse un innocent, on le condamne souvent. C'est déplorable, mais c'est admissible.
Ici la situation est tout autre. On ignore s'il y a crime, on arrête un individu pour vérifier ensuite s'il n'est pas un criminel ! Je ne trouve qu'un mot pour exprimer ma pensée : c'est odieux, c'est la négation absolue du droit individuel.
La police et l'instruction auront beau établir que nous sommes en face d'un scélérat, arracher même des aveux à l'inculpé. Dans fort peu de temps le crimé ne pourra plus faire l'objet d'un doute : soit !
Il n'en subsistera pas moins que depuis le jour de son arrestation jusqu'au moment où l'existence réelle du fait aura été prouvée, Pel aura été détenu arbitrairement, en violation du droit naturel et de la loi elle-même.
Songez donc aux conséquences de semblables pratiques, si on les généralisait. Est-ce que l'on ne pourrait pas continuellement, chaque jour, être menacé de la plus grave atteinte dans son existence, la privation de la liberté ?
Un mouchard pourrait faire mettre un homme en prévention pour examiner après coup s'il n'a pas quelque méfait à se reprocher ?
La première condition d'une arrestation préventive est la constatation matérielle du délit. Dans l'affaire de Montreuil, on n'a rien de semblable.
Il y peut y avoir des probabilités pour qu'effectivement un crime ait été commis et que Pel en soit l'auteur. Mais tout ce que l'on sait pour le moment a été découvert depuis l'incarcération de ce malheureux, et on ne sait à peu près rien !
Il y a donc eu, je le répète, une arrestation arbitraire ; et eussiez-vous tous les droits de condamner Pel quand l'instruction sera complète, la détection illégale n'en aura pas moins existé, et la liberté individuelle n'en aura pas moins été violée.
Moins de police, — plus de justice !... Il est vrai que la « justice » des Jacomet n'est pas faite pour nous rassurer !
Albert PÉROT.

La proscription de tous les aspirants à la tyrannie est un gage de salut nécessaire à toute République.

LA SECTION DES GRAVILLERS.
(Adresse à la Convention nationale, 29 mai 1795.)

ELECTION DES PRUD'HOMMES

Les élections d'hier ont été ce qu'elles devaient être et ce que nous espérons qu'elles seraient.
Le principe socialiste a triomphé des manœuvres occultes et inavouables du parti rétrograde. L'intelligente démocratie lyonnaise a fait son devoir, elle a consacré une fois de plus son droit aux revendications sociales en votant hier pour les hommes que nous leur recommandions, et qui tous étaient l'émanation directe des choix faits dans les réunions publiques.
Malgré la note acerbe et malsaine du *Lyon républicain*, malgré le système obscurantiste des hommes du *Progrès* en gé-

néral et de M. Mengin en particulier, les candidats de l'Union ont passé au grand désappointement des frères et amis, qui avaient mis tout en œuvre pour jeter la désunion dans le camp socialiste.
Comme nous l'espérons, la classe ouvrière a fait justice des manœuvres déloyales de la dernière heure employées par la cotterie.
Le comité central peut renauder à son aise ; il vient d'être jugé et sévèrement jugé par les suffrages donnés à nos amis. La prud'homie est constituée et tous les Marc-Antoine de la *guyasserie* opportuniste ne changent rien à la volonté bien exprimée par les électeurs. C'est un signe des temps, c'est le commencement du réveil ouvrier qui ne veut plus se laisser duper.
Les élus doivent, dès demain, faire cesser tous les abus qui sont l'œuvre spéciale des patrons contre les ouvriers, des patrons qui n'admettaient pas que la politique ait droit de cité au sein du conseil des prud'hommes, dussent-ils le faire au risque de leur démission, ce qui donnerait un éclat de plus au nouveau scrutin devant lequel ils seraient appelés à se présenter,
J.-B.-A. P.

DÉPÊCHES DE NUIT

GUERRE DE CHINE

Le blocus de Formose et les Anglais.
Paris, 10 h. soir. — Le Times fait remarquer que si la lutte continuait entre la France et la Chine, l'Angleterre pourrait se trouver dans la nécessité de considérer le blocus de Formose comme un acte de guerre et qu'elle devrait, en conséquence, cesser de permettre aux navires français de s'approvisionner dans ses ports.
Le système qui consiste à poursuivre les hostilités sans qu'il y ait déclaration de guerre, ne saurait être toléré indéfiniment, dit le journal de la cité, et, de nouveau, il engage vivement M. Jules Ferry à accepter une médiation.
La France, dit-il, ne dérogerait nullement en soumettant son différend au jugement d'une puissance amie ; il est préalablement convenu que la Chine fera de même et qu'elle s'engage à se conformer à la décision de l'arbitre.

BRAVO ! LES TISSEURS

Enfin ils se sont réveillés, l'opium que leur servait le Comité central n'a plus d'effet ; ils ont vu à l'œuvre les conseillers municipaux, ouvriers bourgeois, pendant la crise ouvrière, et ils en ont assez. Dès aujourd'hui, citoyens, vous entrez dans le camp socialiste, nous sommes joyeux. C'est le présage heureux de la prochaine victoire que nous remporterons ensemble aux élections prochaines sur les bourgeois coalisés.
Vive la République ! la vraie.

Election au Conseil des Prud'hommes

PRUD'HOMMES OUVRIERS
Union des Tisseurs
Chaffardon (1^{er} arrond.) . . . 2274 (élu)
Chabert (4^e arrond.) . . . 2217 —
Poncet (4^e arrond.) . . . 2232 —
Perrin (6^e arrond.) . . . 2250 —
Bourret (5^e arrond.) . . . 2248 —
Terret (Caluire) . . . 2248 —

Comité central des Tisseurs

Mathéi (4^e arrond.) . . . 845 voix.
Faure (4^e arrond.) . . . 980 —
Riel (4^e arrond.) . . . 942 —
Girerd (6^e arrond.) . . . 939 —
Borget (1^{er} arrond.) . . . 944 —
Nodot . . . 882 —

Teinture Lyonnaise

Votants . . . 633
Blancs ou nuls . . . 2
Majorité absolue . . . 317
M. Charvet Benoit. . . 320 (élu)
M. Meyrieux Louis . . . 311

Section de la Passementerie

Actué. (élu)
Augier

ACTUALITÉS

VIENNE, 1^{er} novembre. — L'envoyé du Pape, Mgr Lorenzelli, accompagné de plusieurs gardes-nobles, est attendu cette semaine à Vienne. Mgr Lorenzelli est chargé par le Pape de remettre à l'archevêque de Vienne le chapeau de cardinal.
Est-ce un trois cinquante ?

On mande de Constantinople que la Porte est profondément blessée de ne pas avoir été invitée à prendre part à la Conférence du Congo.
Voilà une porte ouverte que Jules Ferry pourra enfoncer très facilement.

BERLIN. — Les progrès du socialisme sont surprenants, à Berlin surtout ; ce parti, persécuté comme il l'a été, a vu en trois ans le nombre de ses électeurs plus que doubler dans la capitale de l'Allemagne. Ils n'étaient que 30.871 en 1881, ils étaient 68 582 mardi dernier.
Et vous croyez que Bismarck et l'abbé Jacques n'ont pas le droit de ronchonner un brin !

On mande de Czernowitz (Galicie) que des individus, qu'on suppose être des anarchistes étrangers, ont attaqué le consulat russe ; ils ont arraché le drapeau russe et brisé toutes les vitres.
La glace est rompue. C'est navrant pour ce brave philanthrope d'Alexandre II.

On lit dans le *Salut public* :
La conduite de Léopold II ne peut être mieux caractérisée que par le mot de trahison.
Ce souverain, affaibli par les manifestations libérales, s'est adjoint secrètement comme conseiller intime, comme directeur de conscience, M. Bara, député de Tournay, l'homme-lige et le futur successeur à la présidence d'un cabinet libéral, si tant est que les libéraux reviennent jamais au pouvoir — M. Frère-Orban.
Ah ça ! fiévreux *Salut*, auriez-vous préféré les frères de la doctrine chrétienne.
PETIT-POUCET.

FERRY-GINEUX

Il est toujours puéril de se dissimuler à soi-même la vérité, et quand on se trouve, comme aujourd'hui, en présence d'une réalité, c'est faire œuvre vaine que de travestir les faits et de chercher à épiloguer sur le véritable sens des mots.

Les hommes politiques et les journaux qui ont montré jusqu'ici le plus de longanimité finissent par suivre le courant général et se font l'écho de la masse du public en annonçant que le ministre Ferry, après avoir provoqué l'écœurement, soulève maintenant de légitimes colères.

Avec son cynisme habituel, le président du conseil a fait cette déclaration « que l'heure était mal choisie pour parler d'impôts nouveaux ; que ce n'est pas à la veille d'une période électorale qu'il faut songer à établir des taxes nouvelles. Pour soulever cette question, il faut attendre 1886.

L'appréciation de ce potant est grave ; elle démontre l'intention très arrêtée, chez nos ministres, de persister dans leurs fautes ou leurs errements.

Si, pour l'instant, ils n'ont recours, pour suffire à leurs dépenses exagérées, qu'à des expédients ; si, pour maintenir « l'état de repréailles » contre la Chine, ils compromettent l'honneur et les finances de la France, c'est dans un intérêt électoral.

Qui paiera toutes ces fautes ? Les malheureux ouvriers, par leurs souffrances ; le pays, par ses lourds impôts.

Nos soldats se font tuer au Tonkin. La misère est à Lyon, elle est partout. Rien ne va.

La France se débat au milieu d'une crise pénible d'une situation quasi perdue. Que fait M. Ferry ? Il chasse avec sa suite soumise.

Les électeurs, qui estiment que le pays est suffisamment endetté, se souviendront du propos de M. Jules Ferry quand l'heure générale des élections aura sonné.

Parmi les représentants de la majorité ministérielle, qui hantent aujourd'hui le Palais-Bourbon, on voit des hommes qui ont eu autrefois une certaine vigueur et qu'on a eu tort de protéger. A présent, ces malheureux, empoisonnés, morphinisés par les faveurs gouvernementales, ressemblent à des poupées mécaniques. Quand on les rencontre, on éprouve la tentation de leur presser sur le ventre pour les faire parler.

Ce qu'il y a de plus triste, c'est que beaucoup de ces misérables élus du suffrage universel et restreint sont des adolescents septuagénaires tombés réellement dans l'enfance assistée.

Les grasses sinécures et la bonne chère ont fait de ces ex-austères des opportunistes descendus au dernier degré du gâtisme et de la décrépitude.

Qu'on cite un député ministériel, c'est-à-dire un membre de la majorité, un gavé, ayant conservé l'indépendance de ses convictions et la plénitude de ses facultés.

Aussi la conscience populaire commence à se soulever partout contre les Judas qui ont trahi la démocratie et qui, pour s'enrichir, n'hésitent pas à ruiner la France en argent et en soldats.

Partout on sent la nécessité d'arrêter ces gens-là, car ils ne s'arrêteront pas eux-mêmes, vu l'état de dégradation et de dépendance où ils sont tombés.

Le devoir des électeurs est donc de mettre fin à la carrière politique des fantoches idiots et aveugles qui nous mènent, comme l'Empire, à la ruine et à la misère.

A. REVV.

ÉTRANGER

Italie. — A Ravenne, les sociétés internationales anarchistes ont répandu dans les campagnes des milliers de manifestes ayant pour titre : « Association internationale des travailleurs. » La police en a saisi un grand nombre.

Portugal. — On prétend à Lisbonne qu'un soi-disant roi du Congo viendra prochainement saluer le roi de Portugal, son ancien souverain, et lui demander protection contre les invasions étrangères sur son territoire.

ALLEMAGNE. — Les fonctionnaires de la police ont été avisés par une circulaire de la chancellerie allemande qu'ils eussent, avant de prendre une décision ou de commencer une procédure, à en référer à la chancellerie pour tous les cas de haute trahison ou d'espionnage, comme aussi pour tout délit ou crime politique qui pourraient se produire dans leur ressort.

— On mande de Berlin au *Times* que les anarchistes prévenus d'avoir projeté un attentat contre la famille impériale d'Allemagne, lors de l'inauguration du monument national au Niederwald, seront jugés au commencement du mois de décembre par la cour suprême de Leipzig.

SUISSE. — Le *Journal de Genève* rapporte que le nommé Théodore Weiss avait été condamné par le tribunal de Liestal à six mois d'emprisonnement pour participation à des menées anarchistes à interjeté appel.

La cour d'appel a réduit la peine de Weiss à trois mois de prison. Pendant la séance de la cour, Weiss a répété ce qu'il avait dit au tribunal de Liestal, qu'il agissait en qualité d'espion prussien.

LA CRISE EN BELGIQUE

BRUXELLES. — Un certain nombre de Français habitant Bruxelles sont allés aujourd'hui porter des couronnes sur le mausolée élevé à la mémoire des soldats français morts en Belgique pendant la guerre de 1870-71.

Plusieurs discours ont été prononcés. « Nous ne parlerons pas, a dit l'un d'eux à cette cérémonie, des idées de revanche, notre époque n'en est plus là. »

Un autre orateur a dit : « On a vainement essayé de faire de la Belgique une succursale prussienne ou roumaine. »

Le dernier orateur a terminé son discours en exprimant l'espoir que la Belgique serait bientôt républicaine.

UNION DES RACES LATINES

A propos du retour à leurs postes respectifs de M. Decrais, notre ambassadeur à Rome et du général Menabrea, ambassadeur d'Italie à Paris, la *Gazetta d'Italia* du 29 s'exprime ainsi :

Le retour à Rome de M. Decrais coïncide justement avec celui du général Menabrea à Paris. Ce n'est point par hasard que nous rapprochons les noms de ces deux illustres diplomates, lesquels grâce à leur intelligence et à leur tact ont réussi, non seulement à dissiper les malentendus qui, à la suite de déplorables équivoques, existaient entre le gouvernement italien et la République française, et à rétablir

ces relations cordiales et fraternelles qui rapprochent les deux pays et que la fraternité des champs de batailles avait cimentées.

Nous espérons que l'œuvre accomplie avec tant de bonheur par le général Menabrea à Paris, et par M. Decrais à Rome, ne sera pas une œuvre vaine et que les souvenirs glorieux du passé et les préoccupations de l'avenir convaincront de plus en plus les patriotes italiens et français de la nécessité de l'union des deux pays, laquelle rendrait un service signalé, non seulement aux deux principaux intéressés, mais encore à la cause de la paix et de la civilisation.

LA CORÉE

On annonce que M. de Bismarck voudrait prendre la Corée, comme nous avons pris le Tonkin.

Nous l'y engageons fortement. C'est un pays pauvre qui, loin de lui rapporter, lui coûtera.

Toutes les puissances qui ont voulu courir deux lièvres à la fois : la politique continentale et la politique coloniale, ne sont arrivées qu'à compromettre les deux ; je n'en veux pour preuves que l'Espagne et la France. Si M. de Bismarck suit le même système, il arrivera plus sûrement à la destruction de l'empire allemand que s'il faisait battre l'Allemagne sur n'importe quel champ de bataille européen. La politique coloniale n'empêche, du reste, nullement les défaites continentales.

Depuis 1874, les Etats-Unis ont un traité qui leur ouvre la Corée. Nous n'en avons pas, nous ! Nos diplomates ont exigé que nous pussions acheter des terres. Les indigènes ne consentaient qu'à des baux de vingt-cinq ans. Nous avons brisé les relations. Les Américains et les Anglais se sont montrés moins difficiles.

Nous croyons difficilement que M. de Bismarck nourrisse l'ambition de doter l'Allemagne de ce poids mort ; mais s'il le désire, notre expédition de Chine aura réussi à lui faire ce cadeau ! C'est un beau succès.

Dernière Heure

PARIS, 11 heures. — Suivant une dépêche de source chinoise, la flotte du Yan-Tse-Kiong a reçu l'ordre de partir pour Formose afin de secourir les forces chinoises de cette île.

Malgré le blocus, dit cette dépêche, deux steamers ont pu débarquer et déposer des soldats et des munitions.

BRUXELLES, minuit. — Deux mille Français, auxquels se sont joints de nombreux Belges, sont allés hier au cimetière d'Evere déposer une couronne sur le monument des soldats français morts en Belgique, en 1870.

Plusieurs discours révolutionnaires prononcés ont été accueillis par quelques protestations.

1 h. — Le consul français et le chancelier du consulat ont quitté leur poste et sont allés à Shang-Hai à la suite de troubles graves qui auraient éclaté à Tien-Tsin.

FERRY-CAROTTE

Nous apprenons que le trop célèbre Roustan, l'ami de Mme Ellias, vient de quitter Paris pour rejoindre son poste à Washington.

Ce personnage, auquel la famille Ferry doit une partie de sa fortune, était en congé depuis trois mois en France, où il a pu s'occuper de ses affaires tout à son aise.

N'est-il pas scandaleux que des fonctionnaires puissent quitter leur poste des mois entiers ; à moins que ce ne soit pour démontrer l'inutilité de leurs fonctions.

Mais alors qu'on le dise, et qu'on le supprime.

RAPPORT SOMMAIRE

Sur la libre fabrication des armes et munitions de guerre et de tir, par

M. Jules CARRET, Député
(Suite)

Faut-il citer Newton, qui, dès le siècle dernier, recommandait le projectile de forme cylindro-ogivale, et les noms de Robins, Rodman, Dahlgren, Armstrong, Krupp, Montigny père, Carteman, et celui de Forsyth, l'armurier écossais qui, en 1807, inventa le fusil à percussion, utilisant le gent fulminant trouvé par le Savoyard Berthollet, et celui de Joseph Eggs, qui, en 1818, inventa la capsule en cuivre rouge et ceux de Pauly, le maître de Dreysse, et de Lenormand, armuriers parisiens, qui inventèrent l'un le fusil à piston, l'autre le revolver ?

Dans tous les pays et à toutes les époques, les hommes officiels n'ont presque rien innové. C'est dans l'ordre. On cite, est vrai, Gribeauval. C'est une exception. Encore Gribeauval ne fit-il que régler l'artillerie française, il la partagea en quatre services désormais distincts : siège, campagne, places et côtes ; il fixa les calibres ; il généralisa l'attelage à timon ; institua deux manœuvres : la prolonge et la manœuvre à la bricole. C'est tout. Et serait injuste de reprocher à l'industrie privée de n'avoir pas accompli l'œuvre de Gribeauval. Paixhans continua cette œuvre en ce qui concerne l'armement des navires de guerre : il prescrivit l'emploi des canons lançant des obus sphériques. Où sont les inventeurs officiels et hiérarchisés.

Les comités de juges officiels semblent n'avoir été institués que pour repousser et rebuter les inventeurs. Les progrès se sont accomplis malgré eux ; ils eussent été plus grands sans eux.

Pour ne parler que de la France, citons deux noms : celui du capitaine Delvigne, qui voulait faire adopter les fusils rayés, et qui fut au moins cinq fois repoussé par les comités d'artillerie ; — et celui du docteur Leroy d'Etiolles, cet admirable inventeur auquel la chirurgie doit tant d'instruments d'une ingéniosité étonnante, lequel, dès 1832, proposait un système complet d'artillerie, très semblable au système actuel avec projectiles cylindro-coniques revêtus de plomb, à ailettes ou à rainures, ou avec des bouches à feu à âme rayée.

Il va sans dire que le mémoire de Leroy d'Etiolles fut rejeté avec un suprême dédain.

Sans doute, il est désirable que les inventions relatives aux armes de guerre se produisent en France et soient connues

LE COUSIN DU DIABLE

Par Gontran BORYS

PROLOGUE

Lélio l'Aventurier

(Suite).

Le comte enlaça la taille de Dolorès et enjamba le balcon.

D'en bas, Landry tenait l'échelle. La descente n'était périlleuse que parce que la lune, s'élevant à l'horizon, éclairait maintenant la plate-forme.

Mais Lélio ne s'en inquiéta point. Les deux bras, qui formaient une chaîne autour de son cou, lui communiquaient l'audace et la vigueur d'un géant.

Il eût tenu tête à une armée. Toute chose réussit à quiconque est aimé d'une belle femme. — dis-je ne sais quelle philosophe grec. Quoi qu'il en soit, Lélio toucha le sol avec son précieux fardeau.

Puis, tandis que Landry, un genou en terre, rendait foi et hommage à sa jeune

suzeraine, la senorita posa son pied mignon dans la main du comte, sauta en selle et respira enfin à pleins poumons l'air embaumé de la liberté.

Rien n'avait bougé dans le château. Les fugitifs rassemblèrent les guides et saluèrent une dernière fois de la main, Etiennette restée sur le balcon.

Soudain, celle-ci poussa un cri terrible.

Du sein d'un massif d'ombre, elle venait de voir surgir un homme.

Cet homme, c'était Diégo Diaz.

Il avait arraché ses derniers liens. Bondissant comme un lion, il tira ses deux pistolets de sa ceinture, traversa la partie éclairée de la plate-forme et visa Dolorès.

— Fuyez ! cria la camériste.

A cette clameur, les chevaux subitement éperonnés, se cabrèrent. Une lueur brilla, une détonation retentit et Diaz exhala un rugissement de joie.

La jument de Dolorès venait de tomber foudroyée.

Diégo s'élança le poignard aux dents, mais déjà Lélio, soulevant sa maîtresse, — au vol pour ainsi dire, — l'avait placée devant lui et partait comme un ouragan.

L'Espagnol ne se heurta qu'au cadavre de la jument alezane qui se tordait dans les suprêmes convulsions de l'agonie. Diaz demeura un instant anéanti.

Puis, tournant sur lui-même, vomissant des imprécations, courant çà et là et se déchirant la poitrine, il chercha des yeux le cheval qui l'avait amené.

Par malheur pour lui, ce cheval, laissé libre, avait disparu.

Mais Diégo se rua contre la porte du manoir, il y frappa sans relâche, avec ses mains, avec ses pieds, avec la crosse de ses pistolets... Sous ses appels furibonds, on entendait mugir les échos et tonner longuement les voûtes.

Fascinée, palpitante, mais calme au milieu de ces tempêtes, la camériste, penchée au balcon, accompagnait du regard la fuite éperdue des deux amants.

Longtemps elle les vit voltiger dans la nuit, pareil à des feux follets.

Puis enfin, leurs silhouettes s'évanouirent au versant d'une côte.

Etiennette leva au ciel ses mains jointes.

— Sauvés !... ils sont sauvés !... exclamait-elle avec un soupir de gratitude.

Diaz avait oublié la flamme. Ce soupir la lui rappela en lui balafant le cœur d'une nouvelle blessure.

Redressant à la fois, d'un mouvement brusque, son front hideux et son pistolet chargé :

— Et toi, hurla-t-il, tu es morte, l'entre-metteuse !

Il pressa la détente.

Or, un cavalier qui galopait en ce moment par la campagne, tressaillit sur sa selle au bruit lointain de ce coup de feu.

— On se bat donc au château ? murmura-t-il.

Et coupant au plus court, enfilant les chemins de traverse, prenant des sentiers perdus que sa grande connaissance du pays lui avait rendus familiers, il courut en droite ligne vers le manoir.

Ce cavalier était Truxillo. Seul, parmi ses compagnons, il avait eu la chance de retrouver son cheval et de pouvoir s'en emparer.

C'est pourquoi ayant laissé Lazarille et les archers s'étendre sur l'herbe et s'endormir autour de la cabane incendiée, il se dirigeait, lui, en toute hâte vers le poste où disait-il, l'appelait son devoir.

Mais tout en courant, il réfléchissait. L'inexplicable disparition de son cheval trottait par la cervelle.

Où pouvait-il être, sinon entre les mains de Lélio ? et pourquoi Lélio l'eût-il enlevé, sinon pour le faire mourir ?

(A suivre.)

d'abord en France. Mais, précisément dans cette vue, nous devons compter surtout sur l'industrie privée, car telle est presque la seule chance de succès des inventeurs.

L'industrie des armes de guerre convient au génie français mieux qu'à celui de tout autre peuple.

Si nous examinons les branches d'industrie dans lesquelles nous excellons, nous reconnaitrons que ce sont celles qui réclament de l'art, de la précision, de l'invention, celles qui sont comme les synthèses d'industries bien distinctes, celles qui veulent les esprits les plus éveillés et les mains les plus habiles.

Or, peu d'industries demandent, autant que celle de l'armurerie, ces qualités très diverses. Notre retard est légitimement imputable aux lois de 1834 et de 1860.

La plupart des considérations qui précèdent sont contenues dans l'exposé de la proposition de loi de l'honorable M. Farcy, ou ont été présentées par lui devant votre commission. Il demande la libre fabrication et le libre commerce des armes et munitions de guerre et de tir.

Nous avons eu l'honneur d'entendre à ce sujet M. le Ministre de la guerre, et non seulement il s'est montré partisan de ces libertés, mais il a demandé la liberté de l'introduction des armes et munitions de guerre, contrairement à l'article 6 de la proposition de loi de M. Farcy et de ses collègues.

Votre commission s'est rangée à l'opinion de M. le Ministre de la guerre. Elle fait donc une réserve en ce qui regarde l'article 6. Sauf ce point, elle pense que la proposition de loi mérite l'attention de la Chambre.

A l'unanimité, elle vous prie de vouloir bien la prendre en considération.

Pouah !

Voici la correspondance que nous dénichons dans l'Univers :

On nous écrit de Metz :

Metz, 29 octobre.

Un mot seulement pour dire le résultat et en donner le sens. M. Antoine est élu à une majorité de 8 ou 900 voix. Il y a environ 19,000 électeurs inscrits. Le franc-maçon représentera donc au Reichstag la minorité du corps électoral. En outre — résultat immense pour nous — il a perdu le droit d'usurper le nom glorieux de Metz. Il n'y a plus d'Antoine de Metz, là où Metz a infligé à M. Antoine une minorité de 600 voix.

Ne continuons pas. Des gens qui se réjouissent de voir que le patriote messin n'ait plus la majorité dans la vieille cité lorraine !

Pouah !! le dégoût nous monte au cœur. Ouvrons les fenêtres et brûlons du sucre !!!

ALSACE-LORRAINE

Le conseil supérieur de l'instruction publique pour l'Alsace-Lorraine a décidé que le nombre d'heures à consacrer à l'enseignement de la langue française dans les

lycées et gymnases sera porté de 18 par semaine, pour les 9 classes, à 25.

Le gymnase protestant de Strasbourg a reçu l'autorisation d'augmenter provisoirement le nombre d'heures de l'enseignement du français. Cette augmentation se fera immédiatement.

La résolution votée par le conseil supérieur de l'instruction publique et l'autorisation accordée au gymnase ont été paraphées par l'opinion publique.

Une pétition a été adressée par 250 pères de famille au statthalter, pour lui signaler l'insuffisance du temps consacré par les programmes officiels à l'enseignement du français.

NÉCROLOGIE

Les funérailles du brave citoyen Jacques Deville, auront lieu aujourd'hui à 3 heures trois quarts. Le convoi partira du domicile mortuaire, rue Baudin, 3, pour se rendre directement au cimetière de la Croix-Rousse.

Nous engageons tous nos amis à assister aux funérailles de ce brave citoyen, qui fut toute sa vie dévoué à la démocratie et à l'idée des revendications sociales. Lutte infatigable il est mort à la peine; chacun de nous doit rendre un juste hommage à cet homme de bien qui ne soupçonnait même pas le mal.

Victime de l'Empire et de l'Ordre moral, Deville n'eut jamais un instant de faiblesse ni de crainte. Il est mort comme il a vécu : en libre penseur, en homme de principes. Ceux qui l'ont connu se feront un devoir d'assister à ses funérailles.

A TRAVERS LYON

Dans notre compte rendu d'avant-hier, au sujet de la réunion des Folies-Bergère, nous avons omis de dire que le vote de flétrissure proposé par le citoyen Taix, et voté à l'unanimité, s'appliquait à M. Gaillon, maire de Lyon. Nous nous empressons de réparer cette omission.

Rixe. — Une querelle avait eu lieu, la nuit dernière, entre une bande de jeunes gens qui sortaient d'un café et une autre bande qui débouchait par la rue des Archers.

Les premiers, qui n'étaient pas en nombre, se sont rendus à l'Assommoir, mais à leur sortie, les autres les attendaient et la lutte s'est engagée. Une bataille en règle a eu lieu.

Un jeune homme, nommé Pierre M..., a reçu une forte blessure à l'œil. Deux des combattants ont été arrêtés et conduits à la Permanence. L'un d'eux, qui appartient à une famille de Bordeaux, a été relâché.

Brutalité. — Plusieurs enfants s'étaient approchés de la Ménagerie du Cap, installée cours du Midi, et ils cherchaient du dehors à jeter les yeux à l'intérieur, à travers les fentes des toiles, pour apercevoir les animaux pendant leurs exercices.

Un employé de la ménagerie, nommé Fèvre, s'approcha doucement de la toile et asséna deux coups de marteau sur la tête d'un de ces enfants, nommé Jacques Vial.

Le jeune blessé fut conduit chez ses parents, 11, rue Smith, pendant qu'on emmenait au poste le brutal employé.

Triste personnage. — Un enfant de 8 ans, demeurant chez ses parents, rue Ville-neuve, a été victime d'un ignoble attentat, monté de la Grand-Côte.

Vol à l'étalage. — Le bazar de M. Brunet, 23, rue d'Alger, excitait la convoitise de Pierre B..., vieillard de 60 ans; il fut surpris enfouissant dans ses poches des bagues à tabac, des paires de ciseaux et des couteaux.

Vol par effraction. — La nuit dernière, des malfaiteurs ont pénétré avec effraction dans les magasins de rouennerie et d'horlogerie de M. Guilloux, 155, avenue de Saxe; ils se sont emparés d'une somme de 200 fr. en billets de banque et de diverses montres en argent.

Tentative de meurtre. — La maison portant le numéro 45 de la rue des Asperges était mise en émoi, hier, à deux heures du soir, par la détonation d'une arme à feu.

Une discussion s'étant élevée entre le nommé Jean Grosso, marœuvre, sujet italien, et la femme Françoise Cordara, avec laquelle il habite, Grosso dirigea sur elle le canon d'un revolver et lâcha la détente.

La femme Cordara, par un mouvement brusque, esquiva le coup; la balle ne fit que l'effleurer.

Grosso a été aussitôt arrêté.

Noyés. — On a retiré du Rhône, dans la matinée d'hier, aux environs du quai Claude-Bernard, à la hauteur du pont du Midi, et transporté à la Morgue, le cadavre de la veuve Argoud, ménagère, âgée de trente-cinq ans, qui avait disparu de son domicile depuis le 23 octobre dernier.

Union lyrique. — Cette Société, qui doit offrir à ses membres honoraires son vingt-cinquième grand concert annuel, le 7 décembre prochain, informe les sociétaires qu'il y aura répétition générale des chœurs mardi 4 courant, à huit heures et demie du soir.

ENTERREMENT CIVIL

La corporation des passementiers invite les amis du citoyen Deville à se réunir rue Baudin, 3, pour assister aux funérailles civiles de leur confrère.

Pour la commission,
L'Hermet, Porto, Ayet, Faury,
Jacquemont, Durieux, Noir.

Teinturiers

Le citoyen Charvet adresse à ses électeurs la lettre suivante :

Chers citoyens,

Vos suffrages ont affirmé une fois de plus combien vous étiez soucieux de mettre vos intérêts sous une bonne sauvegarde.

Vous m'avez donné ce mandat : j'y consacrerai tout mon temps et tout mon dévouement.

Vous croyez que j'ai fait tout mon devoir ! Non, il me restait encore beaucoup à faire, parce que j'étais trop seul ; secondé, renforcé par de solides recrues, je me mettrais dès demain à l'œuvre, avec mes amis, pour apporter à l'institution de la prud'homie le caractère réel qui lui convient.

Vous trouverez en moi l'appui sérieux d'un ami, appelé à défendre loyalement vos intérêts et vos droits.

Je vous remercie de vous être affranchis des entraves du passé, en m'accordant votre confiance. Je m'en rendrai digne pour l'honneur de la République démocratique et sociale.

B. CHARVET.

Passementiers

Les citoyens Pichon, Noir, Chavanne, P. Moulin, C. Lausent, Rochetaz, nous communiquent la lettre suivante :

Chers citoyens, vous m'avez, par vos suffrages, honoré de votre confiance en me nommant conseiller prud'homme, je ne puis que vous remercier en vous disant que, je remplirai le mandat que vous m'avez confié avec honneur et intégrité, en m'inspirant toutefois de vos conseils, et de celui des chambressyndicales dont je respecterai les décisions sur les intérêts généraux qu'idoivent être régis par des lois d'usages, sans lesquelles une corporation ne peut avoir de sécurité dans les bases mêmes de son existence, c'est dans ces conditions que je suis votre mandataire.

SAINT-ETIENNE

Incendie. — Dans la nuit de samedi à dimanche, vers minuit, un incendie s'est déclaré dans une baraque en planches, à La Terrasse, au lieu du Chambonnet, isolée de toute habitation, servant d'écurie au sieur Goret, jardinier.

L'alarme a été donnée par le garde-barrière de la Terrasse, mais avant que les secours aient pu être organisés, cette baraque était devenue la proie des flammes.

Un cheval qui y était renfermé n'a pu être sauvé. L'incendie n'a duré que 20 minutes.

Ver solitaire

expulsé avec la tête, en demi-heure, sans préparatifs, sans fatigue. Il n'y a qu'un petit verre à liqueur à boire (ext. de fougère mâle) récolté et préparé spécialement par Victor Treille.

Ecoulements vénériens

arrêtés et guéris radicalement par les pilules spécifiques V. T. Traitement inoffensif, tonique, balsamique et apéritif.

Anémie, Fluxions blanches, Chlorose

combattues et guéries par les grains de santé V. T. Remède simple, tonique, ferrugineux; se prend aux repas, sans aucune précaution de régime.

Dérangements, Hystérie

soulagés et souvent guéris par l'emplâtre pour la matrice.

Ces quatre préparations (du codex) sont préparées spécialement et exclusivement à la pharmacie Normale, 7, rue de la République, Saint-Etienne.

Remèdes et Traitement par l'Homéopathie
Victor TREILLE, pharmacien, 7, rue de la République, Saint-Etienne.

LE LIVRE D'OR

On remarque depuis quelques jours, sur les places de notre ville, le spirituel vendeur du Livre d'Or. Nous avons nommé M. P. Peyron, l'auteur du barème le plus complet et le plus commode qui ait paru jusqu'à ce jour par ses opérations des plus simplifiées.

La verve endiablée avec laquelle M. Peyron préconise son Livre d'Or attire chaque jour autour de lui un public nombreux qui ne le quitte qu'après avoir acheté cet indispensable ouvrage, dont le prix modique de 4 franc est accessible à toutes les bourses.

M. Peyron, qui se dispose à quitter Lyon, devrait bien, dans l'intérêt des calculateurs inhabiles, nous rester quelques jours encore.

LE PALEFRENIER

Par Henri ROCHFORT

(Suite)

Il y avait une telle innocence dans cette insouciance du danger, que le respect chez Roderic arrêta l'entraînement.

— Je ne suis pas un laquais, pensa-t-il, bien que je joue ici le personnage d'un palefrenier. L'hospitalité que le marquis m'a accordée, sans y prendre garde, m'a sauvé la vie. Lui prendre brutalement sa fille en échange de ce service, ce serait justifier en partie la déplorable opinion que ce légitimiste a des républicains.

Il rapprocha l'une de l'autre les deux seules chaises de son mobilier et prit place à côté d'Yvonne, qui, à son tour, détailla le récit de ses impressions et des progrès journaliers des sentiments dont elle avait mis des mois à se rendre compte.

Chose étonnante, la façon dont Roderic avait parlé de M. de Boureuil après la fa-

meuse conférence, avait à la fois blessé et éclairé Yvonne. A partir de cette soirée, plus elle avait étudié ce beau parleur, plus elle avait senti la justesse des traits si méprisants et si nets dont Aronelli avait caractérisé son genre d'éloquence.

Roderic fut étonné du langage d'Yvonne à l'égard de l'homme dont elle allait porter le nom.

— Si vous le jugez avec cette sévérité avant le mariage, que sera-ce après ? dit-il.

— Comment ! après ? demanda-t-elle. Mais jamais je n'épouserai M. de Boureuil.

Il lui prit les deux mains et les couvrit de baisers frénétiques.

— Vous renoncerez à lui ? s'écria-t-il.

— Naturellement, puisque je vous aime, répondit-elle avec la simplicité la moins jouée.

Roderic eut un mouvement comme pour sauter de joie.

— Vous me payez tout ce que j'ai souffert, dit-il. Je ne supposais pas qu'on pût être aussi heureux.

Alors, Yvonne lui fit part de ses résolutions, qui étaient irrévocables. Dès le lendemain, elle déclarerait à son père que M. de Boureuil n'était pas l'homme qui convenait à une fille aussi peu ambitieuse qu'elle;

quo, d'ailleurs, elle était toujours souffrante et qu'elle ne voulait pas donner à son mari une malade à soigner. Son commencement donc par ajourner indéfiniment la cérémonie nuptiale jusqu'au jour prochain où l'on éliminerait définitivement le beau vicomte.

Cependant, comme elle tenait à ne pas inquiéter Roderic sur son état de santé, elle ajouta en riant :

— Il n'y a pas un mot de vrai dans les motifs de ma rupture. Jamais je ne me suis aussi bien portée que ce soir.

Roderic était dans l'admiration devant la facilité avec laquelle cette jeune fille, dont la noblesse, la beauté et les millions auraient fait courir tout le Paris des épouseurs, sacrifiait pour lui, poursuivi, condamné et voué aux transes perpétuelles, le brillant avenir qui l'attendait à quelques jours de là.

— Ainsi, vous ne regrettez rien de ce que vous abandonnez en mon honneur ? lui dit-il.

— Je regrette de ne pas vous avoir avoué plus tôt ou de ne pas m'être avoué à moi-même que je vous aimais. Ce sot mariage n'aurait pas été sur le tapis. Au fond, je n'ai pas aimé un instant ce monsieur. Il serait toujours resté un étranger pour moi, comme je serais restée une étrangère pour lui. Il se souciait de moi comme de la première venue. Ce qui le séduisait le plus dans notre union, c'était cette visite à

Frohsdorff que j'avais inventée pour lui subtiliser le passe-port dont nous avions besoin, et dans laquelle il a si bien donné. Quelle déception quand il va être obligé de renoncer à sa présentation au roi !

Les femmes coquettes s'imaginent que tout le monde les adore ; c'est ce qui fait leur faiblesse. Ce qui fait la force des femmes honnêtes, c'est qu'elles discernent supérieurement l'amour sincère de l'autre. Tant qu'Yvonne n'avait eu en pâture que les hommages du vicomte, elle avait pu s'abuser un moment sur leur qualité ; mais un regard d'Aronelli lui en avait plus dit que toutes les phrases empanachées de l'écuyer catholique, qui parlait toujours de haut sur une tribune, et faisait des déclarations d'amour comme il aurait fait des déclarations ministérielles.

Avec Aronelli elle était dans son élément, car l'élément de la femme c'est l'amour.

— En réalité, comment vous appelez-vous ? fit-elle. Votre prénom est-il François ?

— Heureusement non, dit-il. Mon prénom est Roderic. C'est celui d'un de mes ancêtres, Roderigo, qui a été francisé.

(A suivre)

60 ANS DE SUCCÈS ÉVITER LES CONTREFAÇONS

SIROP DE BOCHET DU SÉRPIENT

(Seul véritable remède efficace)

Vices du sang — Prurits — Eczéma, dartres, eczéma, rougeurs du visage, démangeaisons — Migraines, névralgies, étourdissements — Constipations, manque d'appétit, mauvaise digestion, oppressions — Dépôts d'humeurs, de lait, de gale, goitres et grosseurs, tumeurs, abcès, maux d'yeux, d'oreilles, de nez, mauvaise haleine — Douleurs rhumatismales, sciatiques, goutteuses — Maladies anciennes, etc.

LE FLACON: 2 f. 50; CHOPINE: 5 f.; LITRE: 9 f.

A la Pharmacie du Serpent, 32, rue Lanterne, LYON

Nous apprenons avec plaisir la réunion prochaine des actionnaires de la société

LA FOURMI NATIONALE

24, Rue Mercière, Lyon

Société d'épargne en participation, pour l'achat en commun de valeurs à lots payables dans 100 mois. Ces titres sont achetés au cours de la Bourse, sans aucun frais pour les Sociétaires. Les fonds sont encaissés par le Ministère des Postes et versés au Comptoir d'Escompte de Paris, pour les convertir en obligations choisies par les Sociétaires. Ces dites Obligations y restent déposées jusqu'à la liquidation de chaque série de Cent mois, pour revenir à chaque Sociétaire, augmentées de leur plus-value, des intérêts des coupons détachés et du partage des lots ainsi que quatre bons de CENT francs de l'Assurance financière échus à la Société.

Nous croyons que cette Société organisée sur des bases nouvelles est appelée à rendre de véritables services à la petite épargne.

LAINES

à tricoter et au crochet

Anglaise irrétrécissable

Mohair — Saxe — Persan

PÉLERINES ET FICHUS

ROBES & MANTEAUX D'ENFANTS

A. ROYANÉ, r. de la Préfecture, 1

NEUVILLE

Les funérailles civiles de la citoyenne Annette Abeille, ont eu lieu hier au milieu d'un immense concours de population.

Le citoyen Frosse au nom de la Libre Pensée de Neuville, a prononcé un remarquable discours.

Le citoyen Planchard et les citoyennes Maria Vincent et Ganiviat ont prononcé quelques paroles chaleureuses au nom de la Libre Pensée de Lyon et spécialement au nom du groupe rationaliste du 3^e arrondissement.

Les paroles sincères et émues des orateurs exprimaient l'espoir de voir bientôt finir le règne envahissant du cléricisme et de l'abaissement moral, l'œuvre des prêtres.

Une quête faite à la porte du cimetière, a produit la somme de 24 fr. 45, dont moitié pour le Sou des écoles et l'autre pour la propagande de la Libre Pensée par le groupe rationaliste de Lyon.

ELECTIONS DU 26 OCTOBRE 1884

Comité électoral des Républicains Radicaux Socialistes de Neuville-sur-Saône

Les réactionnaires, certains d'être battus, n'ont pas osé affronter la lutte.

Listes des candidats :

1. LAMOUR, ex-conseiller.
2. CHEGNIÉ, sabotier.
3. MONNIER (Louis).
4. GUILLON (Elie), entrepreneur.
5. NOIRIS (Tony), mercier.
6. LOMBARD (Clement), cafetier.
7. EVIEUX, comptable, ex-instituteur laïque.
8. FRANCHE, ex-conseiller.

L'AVENIR DES FAMILLES

QUATRE TIRAGES PAR AN

Quinzième tirage

Liste des numéros ayant droit au remboursement de cent francs, par suite de la répartition du 18 octobre 1884, faite en présence des intéressés.

- Suite
- 180.162 Collavet, aux Saillants (Isère).
 - 181.362 Monestier, 57, r. Grégoire, Lyon.
 - 182.562 Lhemmann, 3, Ste-Marie-des-Terreux Lyon.
 - 183.762 Raffin, aux Saillants (Isère).
 - 184.962 M. Boisson, à Romanèche (Saône-et-Loire).
 - 185.162 M^{me} Gastu, 15, c. Morand, Lyon.
 - 187.362 Papiion, notaire, au Bois-d'Oingt.
 - 188.562 L. Bette, Mâcon.
 - 189.762 Leisger, Villefranche (Rhône).
 - 190.362 Michel, au C hot (Vaucluse).
 - 192.162 Mlle E. Martin, Roanne.
 - 193.362 M^{me} Massard, 8, pl. Perrache, Lyon.
 - 194.162 G. Petit, Valence (agence Grenoble).
 - 195.762 Vve Boiraud, Cours (Rhône).
 - 196.962 Mlle C. Basse, 16, r. Condé, Lyon.
 - 198.162 H. Ringard, 10, rue Saint-Polycarpe Lyon.
 - 199.362 J. Clavel, Romanèche (Saône-et-Loire).
 - 200.562 M. Fournier, St-Jean-de-Bouray.
 - 201.762 Boulliat, mercerie, r. Vaubecour, 14, Lyon.
 - 202.962 Piroux, la Mulatière.
 - 204.162 Mouchet, 22, r. Franklin, Lyon.
 - 205.362 L. P. X. X. Lyon
 - 206.562 A. Paganon, rue Très-Cloîtres, Grenoble.
 - 207.762 M^{me} Balme, 25, r. Terme, Lyon.
 - 208.962 A. Philip, 38, c. Morand, Lyon.
 - 210.162 Georget, ph., 31, r. de l'Hôtel-de-Ville, Lyon.
 - 211.362 Faurietti, Privas (Ardèche).
 - 212.562 J. Guérin, Craponne (Rhône).
 - 213.762 V. Coursolle, 3, r. Gasparin, Lyon.
- (A suivre.)

Tribune libre

Syndicat professionnel des ouvriers Apprêteurs réunis

Le syndicat invite les ouvriers sans travail de la corporation, *syndiqués ou non*, qui ont besoin de secours, de se faire inscrire, au siège, rue Cuvier, 145, de midi à une heure.

Ils devront se munir de leur livret d'ouvrier.

Le syndicat.

NOTA. — Vu la note infâme parue hier matin dans le *Lyon Républicain*, au sujet de notre appui à la prud'homme du citoyen Charvet, et intitulé : « Un groupe de teinturiers. »

Le bureau convoque d'urgence tous les syndics, ainsi que le citoyen Fabre, conseiller prud'homme de la corporation, pour ce soir, à 8 heures, au siège.

Pour le bureau :
Le Trésorier-adjoint,
A. JAREL.

Association Lyonnaise des maçons

Société anonyme à personnel et capital variables

Réunion des actionnaires, lundi, à sept heures du soir, au siège du syndicat professionnel, rue Villérois, 18, au premier.

Pour la commission provisoire,
C. MICHELIER,
rue Moncey, 22.

Comités des radicaux socialistes

Les délégués des groupes des comités radicaux socialistes des six arrondissements sont convoqués en réunion plénière mardi 4 novembre, à huit heures et demie précises, salle Molière, rue Pierre-Corneille, 49.

Le secrétaire de la commission :
BRAUSSIER.

Comité des républicains radicaux socialistes

QUATRIÈME ARRONDISSEMENT

Les citoyens du quatrième arrondissement sont invités à assister à une réunion privée qui aura lieu le 3 novembre, à huit heures du soir, chez M. Chapuis, boulevard de la Croix-Rousse, 159.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapport de la délégation à la nouvelle organisation ;
2. Questions diverses.

Appel aux ouvriers et ouvrières en chaussures

Tous les ouvriers en chaussures, y compris depuis les coupeurs jusqu'aux finisseurs, et toutes les ouvrières, depuis les mécaniciennes jusqu'aux bordeuses, sont convoqués en réunion publique pour lundi 3 novembre, à sept heures et demie du soir, salle Rivoire, avenue de Saxe, 242, pour prendre connaissance de la gestion du bal de bienfaisance donné au bénéfice des ouvriers et ouvrières nécessiteux de la corporation.

ORDRE DU JOUR :

Compte rendu par le secrétaire de la commission du bal.

Nomination d'une commission de contrôle corporative.

Protestation contre l'argent prélevé sur les nécessiteux pour faire un banquet.

Questions diverses se rattachant à la corporation.

BERNHARD, secrétaire.

Toute la commission du bal est priée de s'y rendre.

Cercle des Travailleurs

Rue Cuvier, 164

L'administration informe tous les sociétaires que les soirées de famille, au Cercle, commenceront dimanche 2 novembre, à 7 heures.

L'administration.

Ameublement réuni

Les corporations sont invitées à une réunion privée, qui aura lieu dimanche 2 novembre, à deux heures précises, au palais de l'Alcazar.

ORDRE DU JOUR :

Rendement de comptes de la commission du bal.

Le secrétaire : JACQUET.

L'Avenir

Société de Gymnastique

L'Avenir donnera prochainement une fête de bienfaisance, au profit des ouvriers sans travail, dans la salle au Casino des Arts, avec le gracieux concours des principaux artistes des théâtres municipaux et des concerts de notre ville, et de la fanfare municipale des sapeurs-pompiers, sous la direction de M. Jandard, la chorale des Enfants de Ferrache et de la fanfare la Laborieuse.

THÉÂTRES ET CONCERTS

Grand-Théâtre. — *La Juive*.
Célestins. — *Le Tour du cadran*, comédie.
Casino, rue de la République. — A 8 h., Concert varié. — Orchestre sous la direction de M. Viseur.
Scala-Beufes. — Spectacle varié.
Casino de Vaise. — 7 h. 1/2. — Tous les dimanches, jeudis et fêtes, représentations variées.
Alcazar, rue de Séze. — Jeudi et dimanche, soirée dansante.
Cirque Rancy. — Avenue de Saxe. — Tous les soirs, à 8 heures, représentation variée.
Place Bellecour. — Musique militaire de 2 à 3 heures.

Avis

Nous engageons les malades atteints de douleurs, rhumatisme, goutte, sciatique, lumbago, maux de reins, vices et altérations du sang, à lire attentivement la lettre suivante que nous publions dans leur intérêt :

« Monsieur Hantzer, pharmacien chimiste, succ. de Bertrand aîné, place Bellecour, 21, Lyon. »

« Ayez l'obligeance de m'envoyer un topique de 3 fr. et un flacon de Véritable Sirop de Bechet iodé de Bertrand aîné, pour un de mes amis, vu que ceux que vous m'avez envoyés m'ont totalement guéri ; j'ai vaiss essayé au moins trente remèdes, aucun ne m'avait rien fait. A vous l'honneur. »

« André Singlot, »

« quai Jemmapes, 112, Paris. »

Nota. — Exiger sur chaque produit la signature BERTRAND aîné, car il existe des imitations. — Notice gratis. — Sirop, fl. 2 f. 50 et 5 fr.; les topiques, 1 fr. 50; 100 fr. 75 en sus. S'ad. ph. BERTRAND aîné, Hantzer, succ., 21, pl. Bellecour, à Lyon.

L'AVENIR DE LYON

BON

Pour une POLICE de la Société

LE TRAVAIL

INDEMNITÉS GARANTIES :

En cas de mort. 500 Francs

En cas d'incapacité permanente de travail. 500 Fr.

Cette police d'assurances est remise à tout porteur de 5 Bons, moyennant 75 cent.

3 Novembre 1884

LE GÉRANT, J.-B.-A. PAGES

Imprimerie Moderne, cours de la Liberté, 70

CONTRE LES ÉPIDÉMIES

Les filtres au charbon désinfectent les eaux qui contiennent des insectes nuisibles à la santé. Six médailles aux expositions. Approuvés par la Faculté de médecine. — Seule maison fournissant les établissements religieux — Fabrication et réparations.

BERTHIER
rue de Jarente, 5, Lyon

TOPIQUE BERTRAND AÎNÉ

Le seul ayant été breveté et dont la vente a été permise par arrêté de la Cour de cassation du 8 janvier 1854 QUARANTE ANS DE SUCCÈS — INFALLIBLE contre les douleurs rhumatismales, les névralgies, sciatiques, congestions cérébrales, ophtalmies, douleurs de reins, fluxions de poitrine, pleurésie, toux rebelles, etc. — Peu de maladies ne reçoivent un soulagement immédiat par son application. — Prix, suivant grandeur, de 50 centimes à 3 francs. (Envoi franco contre timbres ou mandat.)

AVIS. — Se défier des imitations, exiger comme garantie la signature BERTRAND aîné, et l'insigne ci-contre.

CHAPELLERIE PRADÉ

Chapeaux feutre haute nouveauté, premier choix, à 400/0 de rabais. — Nouvel arrivage de dernier genre, pour hommes, dames et enfants. 3 60

Grand choix de coiffure de voyage en tous genres

20, Quai Saint-Antoine, 20

CABINET DE M. GOULLON

Défenseur aux Tribunaux de Paix et de Commerce

69, Passage de l'Argue, 69

A CÉDER

Cabinet de Lecture et Papeterie, belle position, peu de frais. — 4.000 volumes, beaux agencements, prix: 3.000 fr. — Pressé.

Grand choix d'Hôtels, Cafés, Restaurants, Comptoirs, Epicerie, Magasins en tous genres et Immeubles.

Prêts hypothécaires.

On demande DES EMPLOYÉS et des placiers. (bonne tenue)

Se présenter de 9 à 10 heures du matin à

L'ECHO de LYON

69, rue de l'Hôtel-de-Ville, au 2^e

MALADIES SECRÈTES

J'affirme la guérison radicale des maladies vénériennes les plus anciennes et les plus invétérées, ainsi que les rhumatismes les plus douloureux, par le traitement facile et surtout sans mercure, du docteur Marolles. Cabinet de 12 h. à 3 h. Gratuit le soir, de 7 à 8. Lyon, 19, rue Cuvier. Correspondance.

Les Annonces et Réclames sont reçues

AUX BUREAUX DU JOURNAL